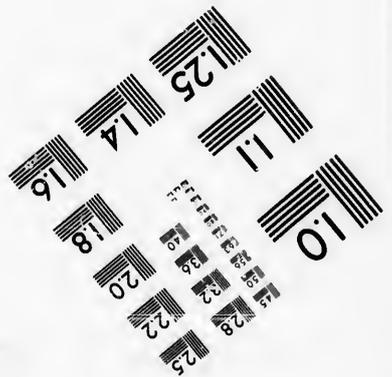
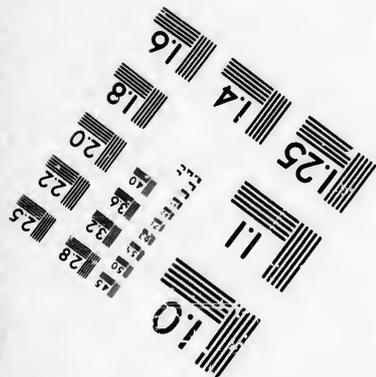
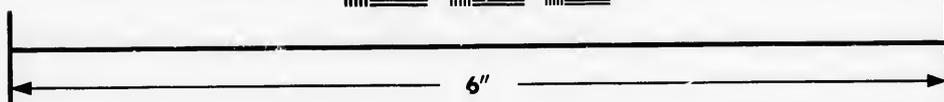
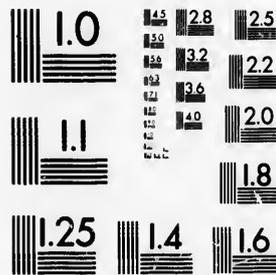


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

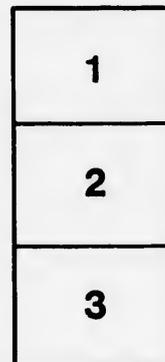
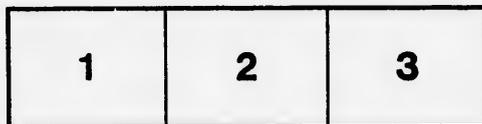
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

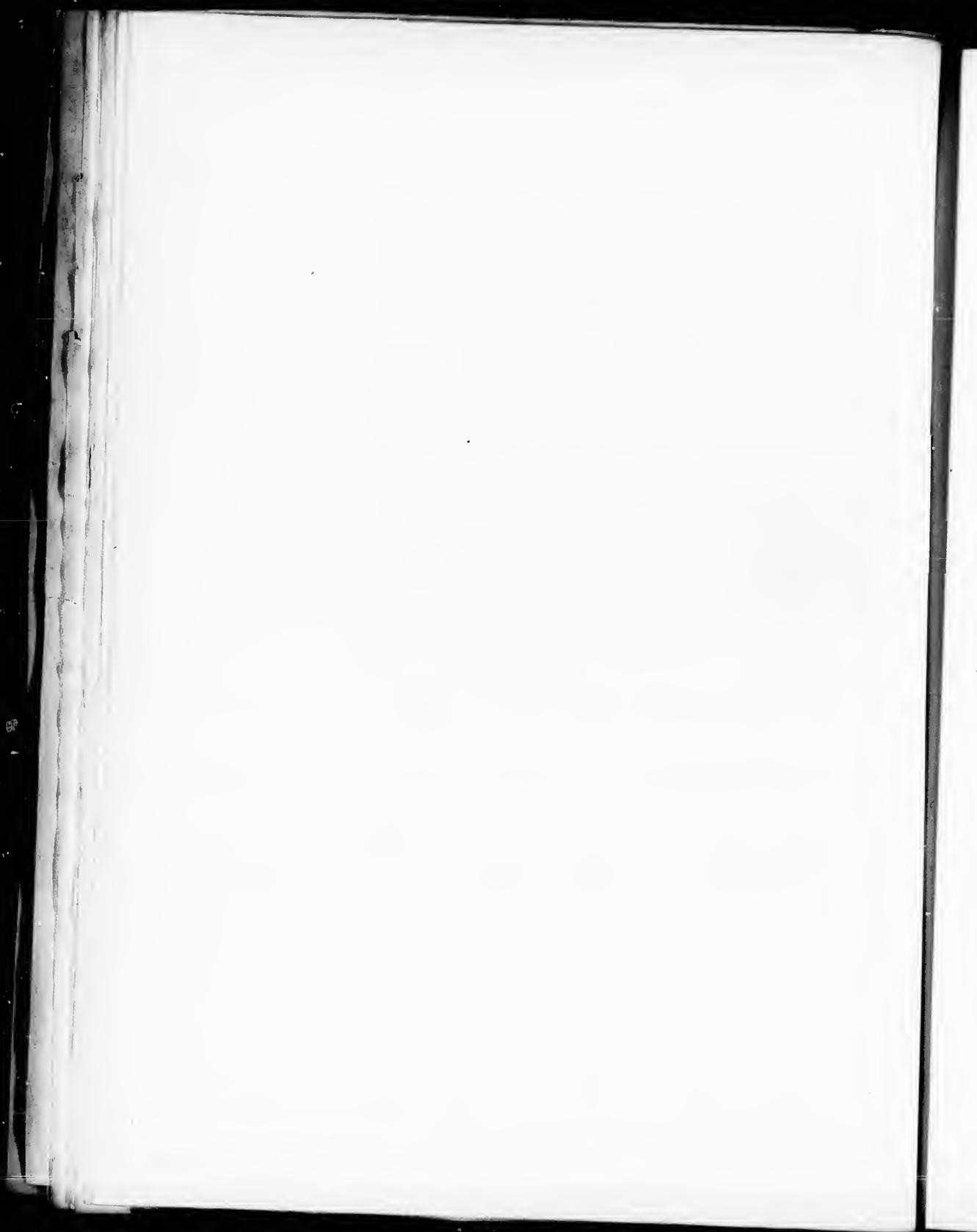
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata
to

pelure,
n à



32X



CIRCULAIRE.

CAP-SANTÉ, 16 *Juillet* 1861.

MONSIEUR,

Je vous informe que la retraite de MM. les Curés s'ouvrira au Séminaire, Mardi, le 27 Août prochain, au soir, pour se terminer Lundi, le 2 Septembre suivant, au matin. Celle de MM. les Vicaires et autres prêtres obligés à l'examen annuel, s'ouvrira Jeudi, le 12 Septembre, au soir, et se terminera Mercredi, le 18 du même mois, au matin.

J'invite spécialement tous les Prêtres du Diocèse qui n'ont pas pu venir à l'une des retraites de l'année dernière, de se rendre, soit à la première, soit à la seconde retraite de cette année; ils ont un droit particulier à ce privilège.

Il est bien entendu que ceux de MM. les Curés qui seraient empêchés d'assister à la retraite de leurs confrères, sont invités à se joindre à celle des jeunes Prêtres.

Tous devront assister à l'une ou à l'autre retraite, dès le commencement, et en suivre les exercices jusqu'à la fin, sans céder dans l'intervalle leur place à d'autres: une retraite divisée de la sorte ne remplirait pas le but désiré.

Tous les Prêtres employés dans le Saint Ministère, qui n'ont pas encore quatre ans accomplis de prêtrise, voudront bien se rappeler que le règlement publié dans ma circulaire du 5 juin 1855, concernant l'examen qu'ils doivent subir, est un règlement permanent. Ils feront donc leur possible pour s'y conformer, afin d'assurer par ce moyen la continuation de leurs pouvoirs. Je crois néanmoins devoir dispenser de cet examen ceux à qui leur éloignement permet difficilement de se rendre à Québec, tels que les Missionnaires de la Baie des Chaleurs, et de la Côte Sud du Fleuve, au-delà de Rimouski. L'examen aura lieu Mercredi, veille de la seconde retraite.

Pour que les paroisses ne demeurent pas sans secours, durant ces retraites, un Prêtre devra résider dans une de celles qui sont désignées sous le même numéro, dans le tableau joint à la présente. Ce Prêtre, pourvu qu'il soit approuvé, est autorisé à exercer tous les pouvoirs de desservant à l'égard des fidèles des paroisses dont il aura la garde, et, de plus, à biner, le dimanche qui se rencontre dans l'intervalle choisi pour la retraite, afin de leur faciliter le moyen d'entendre la Sainte Messe. Il pourra même biner deux fois, dans le cas où les prêtres allés à la retraite seraient obligés d'être absents de leurs paroisses, pendant deux dimanches. Il lui sera loisible, comme desservant, de déléguer un autre prêtre pour la célébration des mariages.

MM. les Curés de l'Île d'Orléans peuvent s'arranger ensemble, de manière à laisser à un seul d'entre eux le soin de toute l'île.

MM. les Curés qui viendront à la retraite, voudront bien informer leurs paroissiens des dispositions qu'ils auront prises pour la desserte de leurs paroisses, pendant leur absence. Ceux d'entre eux qui n'auraient pas trouvé moyen de procurer la messe à leurs paroissiens, le dimanche qu'ils seront absents, les avertiront de se rendre aux paroisses voisines; ou, s'il était trop difficile de s'y transporter, ils les avertiront qu'ils sont dispensés ce jour-là de l'obligation d'assister au Saint-Sacrifice.

Je profite de l'occasion pour vous prier de rappeler à vos paroissiens que c'est dans le cours du mois prochain, que leurs aumônes pour l'Œuvre de la Propagation de la Foi doivent être transmises au trésorier-général.

Recevez, monsieur, l'assurance de mon bien sincère attachement.

C. F., *ÉVÊQUE DE TLOA,*
Administrateur.

Tableau mentionné de l'autre part.

- | | |
|--|--|
| <p>1.—Ste. Anne des Monts et Matane,
 2.—Macnider et Métis,
 3.—Ste. Flavie et Ste. Luce,
 4.—Rimouski et St. Analet,
 5.—Ste. Cécile et St. Fabien,
 6.—St. Simon et les Trois Pistoles,
 7.—St. Eloi et l'Île Verte,
 8.—Cacomna et St. Arsène,
 9.—Rivière du Loup et St. Antonin,
 10.—Notre Dame du Portage et St. André,
 11.—St. Alexandre et Ste. Hélène,
 12.—Kamouraska et St. Pascal,
 13.—St. Denis et Mont-Carmel,
 14.—La Rivière Onelle et St. Paoime,
 15.—Ste. Anne et St. Onésime,
 16.—St. Roch et Ste. Louise,
 17.—St. Jean Port-Joly et St. Aubert,
 18.—L'Islet et St. Cyrille,
 19.—Le Cap St. Ignace et St. Thomas,
 20.—St. Pierre et St. François,
 21.—Berthier et St. Valier,
 22.—St. Raphaël et St. Cajétan,
 23.—St. Michel et Beaumont,
 24.—St. Gervais et St. Charles,
 25.—St. Lazare et Ste. Claire,
 26.—Ste. Hénéline et Ste. Marguerite,
 27.—St. Edouard et St. Malachie de Frampton,
 28.—St. George et St. François de la Beauce,
 29.—Lambton et Forsyth,
 30.—Ste. Marie et St. Elzéar,</p> | <p>31.—St. Joseph et St. Frédéric,
 32.—St. Sylvestre et Bronghton,
 33.—St. Gilles et Ste. Agathe,
 34.—St. Ferdinand et Ste. Sophie d'Hali-fax,
 35.—St. Callixte et Ste. Julie,
 36.—St. Isidore et St. Lambert,
 37.—St. Anselme et St. Henri,
 38.—St. Joseph de la Pointe-Lévis et N. D. de la Victoire,
 39.—St. Jean Chrysostôme et St. Romuald,
 40.—St. Nicolas et St. Etienne de Lauzon,
 41.—St. Antoine et St. Apollinaire,
 42.—Ste. Croix et St. Flavien,
 43.—Lotbinière et St. Jean Deschailions,
 44.—Les Grondines et St. Casimir,
 45.—Deschambault et le Cap Sauté,
 46.—La Pointe aux Trembles et St. Augustin.
 47.—St. Basile et St. Raymond,
 48.—Ste. Catherine et Valcartier,
 49.—L'Ange-Gardien et le Châtean-Richer
 50.—Ste. Anne et St. Joachim,
 51.—La Petite Rivière et la Baie St. Paul.
 52.—Les Eboulements et St. Irénée,
 53.—La Malbaie, et Ste. Agnès,
 54.—Notre Dame de Latérière, et Hébertville,
 55.—Chicoutimi et Ste. Anne,
 56.—St. Alphonse et St. Alexis de Bagot,</p> |
|--|--|

N. B.—MM. les Curés de l'Île-aux-Coudres, de l'Île-aux-Grnes, des Ecoueils, de St. Alban, de St. Bernard, de Tring, de Leeds, de St. Modeste, de St. Féréal, de St. Urbain, de St. Fidèle et du lac Témiscouata dont les paroisses ne sont pas mentionnées dans le tableau ci-dessus, pourront venir à la retraite et les recommandant aux soins de leurs confrères voisins.

